



« Vaulx nouvelles »

N° 37

Commune de VAULX-MILIEU

INFOS MAI 2023



Ici, il fait bon vivre

Vaulx-Milieu : une commune où il fait bon vivre

Au printemps dernier, l'association « Villes et Villages de France où il fait bon vivre » a établi comme chaque année son palmarès annuel.

Angers (Maine et Loire) et Guethary (Pyrénées Atlantique) ont remporté le trophée honorifique dans leur catégorie respective.

Notre commune a également été évaluée mais dans sa catégorie « communes de 2 000 à 3 500 habitants ».

Les résultats sont très honorables :

- ✓ Sur le plan national Vaux-Milieu se classe 3 883^{ème} sur 34 820 communes et 630^{ème} sur 2 233 communes de notre catégorie.
- ✓ Sur le plan départemental, notre commune se classe 62^{ème} sur 512 communes et 11^{ème} sur 73 communes de notre catégorie.

Les critères de sélection retenus sont divers :

qualité de vie, sécurité, commerces et services, transport, santé, éducation, solidarité, sports et loisirs.

Bravo à tous les Vaulxois et Vaulxoises, acteurs professionnels, économiques, associatifs, municipaux ou simples résidents qui concourent à l'obtention de ces résultats encourageants, qui nous impliquent tous et nous motivent pour faire toujours mieux.

SOMMAIRE

Cela se passe à la Mairie
p. 2 à 10

Coup de projecteur...
p. 11

Watty à l'école
p. 12 et 13

Infos CAPI
p. 14

Associations
p. 15 à 19

Infos diverses
p. 20



Vaulxaises , Vaulxois : qui sommes nous ?

Vaulx-Milieu est une commune de 2 537 habitants. La superficie est de 9,02 km², soit une densité de 281 habitants au km². Elle est composée de 53% de femmes et 47% d'hommes.

La répartition par tranche d'âge est la suivante :

Tranche d'âge	% de la population totale
0 à 14 ans	501 personnes, soit 19,75%
15 à 29 ans	398 personnes, soit 15,69 %
30 à 44 ans	510 personnes, soit 20,1 %
45 à 59 ans	519 personnes, soit 20,46 %
60 à 74 ans	461 personnes, soit 18,17 %
75 à 89 ans	136 personnes, soit 5,36 %
90 ans et plus	12 personnes, soit 0,47%

La répartition des catégories socioprofessionnelles à Vaulx-Milieu parmi la population de 15 ans et plus est la suivante :

Catégorie socioprofessionnelle	% de la population totale
Agriculteurs exploitants	4 personnes, soit 0,18 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	75 personnes, soit 3,64 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	186 personnes, soit 9,05 %
Professions intermédiaires	422 personnes, soit 20,52 %
Employés	361 personnes, soit 17,55 %
Ouvriers	186 personnes, soit 9,05 %
Retraités	572 personnes, soit 27,81 %
Autres sans activité	251 personnes, soit 12,20 %

« Cela se passe à la mairie... »

Info / Communication

Accueil des nouveaux Vaulxois

La commission extra-municipale information et communication, soutenue par la municipalité, a enfin pu convier les nouveaux arrivants de la commune le vendredi 31 mars. En effet, une première soirée d'accueil des nouveaux habitants avait eu lieu en 2019, la période de crise sanitaire nous avait contraint à décaler la suivante à 2023 !

Une dizaine de familles étaient présentes à l'ECVM (Espace Culturel de Vaulx-Milieu). Après une présentation générale de la commune, chacun a eu un temps de parole, ce qui a permis de faire connaissance, avec les familles, le maire, les élus, les membres de la commission extra-municipale information et communication ainsi que notre correspondante au Dauphiné Libéré.

Les discussions ont pu continuer autour d'un apéritif dinatoire, moment riche en échanges.

Ces deux soirées de convivialité ont été très appréciées de tous et nous espérons pouvoir les faire perdurer d'années en années.



Finances

Résultats financiers 2022 et budget communal 2023

Les résultats de 2022

Le tableau ci-dessous présente :

- ✓ les résultats de l'exercice 2022 en fonctionnement et en investissement
- ✓ le résultat de clôture 2022 (cumulé de l'exercice 2022 et des années précédentes)

Recettes de fonctionnement : A	2 866 663,40 euros
Dépenses de fonctionnement : B	2 389 552,64 euros
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 : A-B=E	+ 477 110,76 euros (excédent)
Recettes d'investissement : C	507 853,93 euros
Dépenses d'investissement : D	540 372,53 euros
Résultat d'investissement de l'exercice 2022 : C-D=F	- 32 518,60 euros (déficit)
Résultat de l'exercice 2022 (fonctionnement et investissement) : E+F=G	+ 444 592,16 euros (excédent)
Résultats de clôture de l'exercice 2021 (fonctionnement et investissement y compris le solde des années antérieures) : H	3 378 749,69 euros
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2022</u> (y compris le solde des années antérieures) : G+H Ce dont dispose comptablement la commune fin 2021	3 823 341,85 euros

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est à moduler par :

- ✓ 600 000 euros d'emprunt, fait en 2015, à rembourser (sur 12 annuités restantes)
- ✓ 1 270 000 euros à payer en 2023 et qui correspondent à des engagements pris en 2022 (nouveau centre de loisirs Aloha, voirie de liaison Cime de Vaulx, renforcement du réseau ENEDIS...).

Fiscalité et budget 2023 :

Fiscalité :

Les taux (part communale + part départementale) de la taxe foncière sur le foncier bâti et le foncier non bâti, comme de la taxe d'habitation (pour ceux qui la paient encore) restent inchangés.

Il est à noter que les administrés ont pu constater en 2022 une augmentation concernant le montant de la taxe sur le foncier bâti : ceci provient de l'augmentation des bases des valeurs locatives des logements au niveau national de 7,04% en moyenne et n'est pas lié à une augmentation des taux votés en conseil municipal.

Budget :

Le budget de fonctionnement s'équilibre en recettes comme en dépenses à 6 647 295,44 euros.

Notre volonté pour 2023, dans le cadre de l'optimisation de nos ressources financières et en personnel est :

- ✓ de poursuivre la non augmentation des dépenses à caractère général, en étant extrêmement rigoureux, sans que le niveau et la qualité des services à la population ne soient impactés
- ✓ de maintenir la stabilisation des dépenses de personnel.

Le budget d'investissement s'équilibre en recettes comme en dépenses à 2 294 374,18 euros.

Les principaux projets pour 2023 en investissement et montants associés pour 2023

Projets d'investissements	Montants	Descriptifs
Voierie	500 000 euros	Liaison entre la future urbanisation de la Cime de Vaulx et la zone artisanale débouchant sur l'avenue Blaise Pascal
Achats de terrain	100 000 euros	Développement des modes doux
Réseaux Electriques	45 000 euros	Renforcement Cime de Vaulx
Enfouissement réseaux	120 000 euros	Rue de la Gare
Bâtiment	40 000 euros	Destruction d'un préfabriqué au stade et création parking
Bâtiment périscolaire	750 000 euros	Construction d'un nouvel Aloha
Travaux bâtiments	35 000 euros	Toit terrasse au GS Edouard Herriot, chauffe eau du gymnase
Economies d'énergies	300 000 euros	1ère tranche changement huisserie au GS Edouard Herriot
Cimetière	10 000 euros	Equipements
Matériel et mobilier	60 000 euros	Centre technique, mairie, nouvel Aloha...
Vidéo protection	120 000 euros	Mise en place vidéo protection
Emprunt échéance annuelle	46 000 euros	Remboursement du capital de l'emprunt contracté en 2015

CCAS

Formation Premiers Secours PSC1 : le samedi 25 février 2023

Devant le succès des formations Premiers Secours organisées par le CCAS en septembre et octobre 2022, une troisième session s'est déroulée le samedi 25 février 2023, avec 8 participants qui ont unanimement apprécié cette journée et les conseils de l'animateur de l'Association 4-Pear agréée par l'ANIMS (Association Nationale des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme).

Si vous êtes intéressés, faites part de votre demande en mairie. Une liste d'attente sera établie et quand un groupe sera constitué, une nouvelle journée de formation pourra être planifiée.

Quels sont les projets de l'équipe du CCAS ?

Animations durant la semaine Bleue du 2 au 10 octobre 2023 :

Le nom « Semaine Bleue » a été choisi pour qualifier la « Semaine nationale des retraités et personnes âgées », avec pour slogan « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ».

Cette année, c'est la 65^{ème} édition* !

Durant cette semaine, à l'attention des aînés et de leurs accompagnants : pourquoi ne pas organiser pas une sortie à la journée avec visites le matin et l'après-midi, et un petit repas au restaurant à midi ?

Le programme est en cours d'élaboration et ne saurait tarder.

Guettez vos boîtes aux lettres, puis inscrivez-vous au plus vite !

*voir historique sur : https://semaine-bleue.org/IMG/pdf/plaq_semainebleue_2016-bd.pdf



Les après-midis intergénérationnels

Fête de Mardi-Gras

Le mercredi 22 février, c'était carnaval à l'Île aux Kids au Groupe Scolaire Edouard Herriot !

Les aînés ont retrouvé les enfants pour partager cet après-midi festif ! Les enfants ont défilé costumés devant le jury des aînés : qu'ils sont beaux en « Superman », princesses, chats, danseuses espagnoles... Difficile de les départager ! Ce sont les enfants qui ont préparé la pâte à crêpes le matin, et les aînés se sont affairés pour faire cuire les crêpes pour la cinquantaine d'enfants présents :

« Hum qu'elles sont bonnes ces crêpes au Nutella ! Peut-être un peu trop coulantes !!! mais on a le droit de se lécher les doigts ! »



Jeux collectifs

Les mercredis se suivent mais ne se ressemblent pas ! Le 29 mars le thème était petits jeux collectifs en équipe ! Le rendez-vous était donné au local d'Aloha, où 2 équipes mixtes, enfants et aînés, se sont affrontées. Plusieurs jeux étaient proposés : découvrir les paroles avec un casque sur les oreilles en lisant sur les lèvres (très difficile !), le fil rouge « aller vite ! passe à ton voisin... » viser juste pour mettre la balle dans un des verres ! Etc.

Bonne humeur et rigolades ont été de mise, suivi du goûter partagé avec les gâteaux préparés par les « mamies » ! qui ont été bien appréciés des enfants.



Après-midi loto

Mercredi 26 avril, à l'Aloha, une partie de loto a été organisée. Dans le prochain numéro du Vaulx Nouvelles, vous découvrirez quelle équipe a réussi à remplir le plus vite ses cartons et à rapporter un petit lot !

Vaulxois de 60 ans et plus : Rejoignez-nous pour ces après-midi festifs qui font la joie des enfants, et celle des aînés !

Personne âgée et /ou en situation de handicap, un portage de repas à domicile vous aiderait-il ?

Afin d'aider à la mise en place d'un projet communal sur ce sujet, nous souhaiterions que les personnes qui utilisent déjà ou qui souhaiteraient bénéficier de ce service sur la commune nous le fassent savoir.

Merci de nous transmettre ces renseignements en mairie, à l'attention du CCAS, à l'aide de ce coupon :
(avant le : 22 mai 2023)

Nom et prénom (s) :
Date de naissance :
Adresse postale :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Email :

Bénéficiez-vous de l'APA* ? OUI NON de la MDPH* ? OUI NON
Utilisez-vous déjà ce service* ? OUI NON

Si oui : Nom de l'intervenant :

Quel est le coût de votre repas ?

**rayez la mention inutile*

Environnement

Nettoyage de printemps



Samedi 25 mars s'est déroulée la matinée environnement sous le soleil et la fraîcheur.

Environ 45 personnes ont répondu présentes dont une partie des élus du Conseil municipal Enfants (CME) accompagnés de leurs parents. Des groupes se sont formés pour se diriger sur différents secteurs et chemins de la commune, équipés de gilets de protection, gants et sacs afin de récupérer un maximum de déchets. A l'issue et pour les remercier, la commune a offert une collation au Centre Technique. Une belle matinée qui a contribué à la préservation de l'environnement.



Les expositions s'enchaînent !

Comme déjà communiqué, nous souhaitons développer les expositions.

Dans cette dynamique, nous avons commencé à fin mars à accueillir le Collectif Cœur Pastel, association d'artistes spécialisées à la technique du pastel. Ce fût une belle exposition.



Dans la continuité les 29 et 30 Avril, mise en lumière de deux autres artistes qui présentaient leurs toiles sur acrylique. Il s'agissait de Marie Beddouche et Véronique Castellon. Bravo les Filles !



Marché aux saveurs

N'oubliez pas le traditionnel marché aux saveurs du 8 mai sous la Halle au centre du village. Une édition 2023 avec un horaire modifié, soit de 9h à 14h. Vous y trouverez un nombre important d'artisans et de la diversité :

Guillaume Tholin, Mes Douceurs d'Enfance, Epibiothe, Pelillo Vins, Ferme Dumollard, Les Biquettes des Valaises, Le Rucher de Charafeuille, Brasserie Kosho Brewers, Ferme de la Roche, Chez Suzanne et Auguste, Christine BERGER et mêmes les enfants du CME.

La fête de l'été

Nous vous donnons rendez-vous le 10 juin prochain à partir de 19h sous la Halle au centre du village.

Au programme :

- ✓ 1ère partie : Ludivine Zanzi
- ✓ 2ème partie : Orchestre Souvenirs
- ✓ 3ème partie : Fusion Andino Latine

Buvette et restauration sur place

Informations diverses

En début d'année, dans notre élan, nous avons prévu une soirée dansante fin avril, malheureusement nous n'avons pas pu mener à bien cette organisation. Mais ce n'est que partie remise.

Nous avons pour projet de participer à l'organisation d'un concert en résonance avec le Festival de Jazz à Vienne, fin juin et, à l'initiative de la CAPI, avec la participation de l'Orchestre du Conservatoire de Bourgoin.

Nous sommes toujours dans l'attente de la validation de notre candidature.





Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : c'est quoi ?

Le Plan Communal de Sauvegarde a été instauré par la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (article 13). La loi du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers a complété la liste des communes ayant l'obligation de disposer d'un PCS ainsi que la liste des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) devant disposer d'un PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde).

Ces documents opérationnels de compétences communales ou intercommunales contribuent à l'information préventive et à la protection des populations. Ils déterminent et fixent, en fonction des risques majeurs connus dans une commune ou intercommunalité donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer. Ces documents intègrent et complètent les dispositions générales ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) élaborées au niveau départemental par la préfecture.

Le Maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le PCS ; il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'évènements affectant directement le territoire de la commune. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'évènement sur la commune.

Le maire met en œuvre le plan communal de sauvegarde de sa propre initiative ou sur demande du Préfet de l'Isère.

Le PCS définit les bases d'un dispositif opérationnel dont l'objectif n'est pas de tout prévoir mais d'identifier et d'organiser, par anticipation, les principales fonctions, missions et actions de chacun pour faire face à toute situation de crise.

Un Plan Communal de Sauvegarde c'est un outil à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire pour :

- ✓ Planifier les actions des acteurs de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires
- ✓ Alerter, informer, protéger et soutenir la population

Le PCS est donc un outil à la disposition du maire qui prend la responsabilité de le déclencher. Ce document a été établi lors du précédent mandat. Il a permis de répertorier et cartographier les différents risques présents sur le territoire communal.

Les risques identifiés sur notre commune

1. Inondation due à la montée lente et prévisible des eaux :
 - ✓ La crue de la Bourbre provoque l'inondation des marais au nord de l'autoroute
 - ✓ Alentours des étangs de St Bonnet et des Trois Eaux
2. Crue torrentielle due à une montée rapide et imprévisible des eaux (fortes pluies) :
 - ✓ Lit de la Creuse depuis les 3 eaux à Montbaly
 - ✓ Le Martaret
 - ✓ Rue centrale, au point bas
3. Mouvement de terrain (affaissements, tassements, effondrements et glissements) :
 - ✓ Existe sur tout le versant nord du plateau sud, surtout lors de fortes pluies.
4. Transport de matières dangereuses :
 - ✓ Voies routières : autoroute, RD1006, RD36, voie ferrée Lyon-Grenoble
 - ✓ Transport gaz haute pression enterré
5. Intempéries : Évènement ponctuel et prévisible :
 - ✓ Orages, tempête, neige, etc
6. Séisme :
 - ✓ Vaulx-Milieu est situé dans une zone qualifiée à aléas modérés
7. Risques technologiques. Il existe 2 sites sensibles à proximité :
 - ✓ un à Bourgoin-Jallieu et un à St Quentin-Fallavier mais les périmètres de sécurité n'impactent pas le territoire de Vaulx-Milieu
8. Le risque nucléaire :
 - ✓ Vaulx-Milieu se situe dans la zone de sureté de la Centrale Nucléaire de Production d'Electricité du Bugey

Le déclenchement du PCS

Il existe 4 niveaux d'alerte :

- 1 - rumeur ou évènement prévisible – info préfectorale
- 2 - risque évènement inhabituel – info préfectorale
- 3 - évènement en cours sans risque pour les personnes
- 4 - sinistre avéré avec risque de pertes humaines

Pour information, le niveau 3 entraîne le déclenchement de la cellule de crise.

La Cellule Communale de crise : rôle et composition

La Cellule Communale de Crise est un organe capable de réagir immédiatement en cas d'événements graves ou de risques majeurs afin de permettre au maire de prendre les dispositions les mieux adaptées.

Elle doit conseiller et proposer les actions concrètes visant à limiter les effets du sinistre, à mettre en sécurité et à protéger les populations.

En liaison avec la Préfecture, les Pompiers, la Police Nationale et la Gendarmerie, la Cellule Communale de Crise est composée par :

- ✓ le maire
- ✓ l'Antenne d'Urgence (RAC + resp. cellules)
- ✓ la Cellule de Communication
- ✓ le(la) Directeur(trice) Général(e) des Services
- ✓ la Police Municipale et/ou des ASVP
- ✓ Les responsables de zones

Les acteurs du PCS

- ✓ Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux
- ✓ La police municipale
- ✓ Les habitants et commerçants
- ✓ Préfecture
- ✓ Services de secours (sapeurs pompiers, gendarmerie...)
- ✓ Associations (ex : Croix Rouge)
- ✓ Entreprises
- ✓ CAPI et communes limitrophes
- ✓ ENEDIS, GRTGaz, GRDF, SEMIDAO
- ✓ Météo France (alertes, vigicrue...)

L'exercice d'entraînement en partenariat avec CAPI et l'IRMA (les élus en action)

La CAPI en partenariat avec l'IRMA (Institut des Risques Majeurs) a entrepris d'informer, former et accompagner les communes qui le souhaitent dans l'élaboration de leur PCS. La commune de Vaulx-Milieu étant déjà doté d'un PCS a souhaité participer aux ateliers proposés. Les réunions ont débuté au printemps 2022. A l'issue de la partie théorique, la CAPI et l'IRMA ont proposé aux communes d'organiser un exercice pratique d'entraînement qui consiste en une mise en condition réelle.

Les élus de la commune se sont réunis le 28 février 2023 pour un exercice d'entraînement au déclenchement du PCS. L'objectif poursuivi était de mettre en conditions réelles le déclenchement du PCS en simulant un incident. Cet exercice a permis de mettre à jour et compléter le PCS afin qu'il soit plus opérationnel.

La CAPI s'est engagée à mettre en place un outil collaboratif de mutualisation qui permettra de recenser les moyens humains et matériels (lits, couvertures, véhicules, personnels...) dont dispose chacune des 22 communes membres.

Cela permettra aux communes amenées à déclencher leur PCS de bénéficier rapidement et facilement si besoin de l'aide matérielle et humaines des autres communes.



Travaux

Groupe Scolaire Edouard Herriot

Le toit terrasse de l'appartement de gardiennage du Groupe Scolaire Édouard Herriot avait plus de quarante ans et des fuites d'eau devenaient répétitives. Il a donc fallu refaire à neuf la totalité du toit terrasse.

La membrane d'étanchéité du toit terrasse vient donc d'être remplacée.



Affaires scolaires

Un DDEN, c'est quoi ?

Les DDEN, Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale, sont des bénévoles, hommes ou femmes, retraités ou actifs, qui veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école. Ils sont membres de droit du conseil d'école.

Cette fonction existe depuis 1886 : l'histoire des DDEN est donc liée à celle de l'école publique. Ils sont à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves. Ils exercent une fonction de contrôle, de vigilance, de proposition :

- ✓ Inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement
- ✓ Sécurité dans et autour de l'école
- ✓ Surveillance des effectifs
- ✓ Participation aux projets de travaux et d'aménagement
- ✓ Restauration scolaire
- ✓ Transports scolaires
- ✓ Activités périscolaires
- ✓ Caisse des écoles



La pédagogie ne les concerne pas, elle est le domaine exclusif des enseignants.

Ni usagers comme les parents, ni directement acteurs comme les enseignants ou les élus municipaux, les DDEN sont de véritables partenaires de l'école publique qui s'associent à l'équipe éducative pour la réalisation d'un même objectif, d'une seule cause : l'intérêt des élèves.

Ils peuvent aider à résoudre d'éventuelles situations conflictuelles avec pour objectif l'intérêt de l'enfant. Ils contribuent à dépassionner le débat, trouver des terrains d'entente. Leur indépendance leur permet d'avoir un rôle de médiation et de coordination. La restauration scolaire, l'école rurale comme l'aménagement du territoire, la scolarisation des élèves en situation de handicap tout comme les transports sont au cœur de leur fonction et de leurs préoccupations.

Dans leurs interventions, ils mettent toujours l'accent sur le rôle de l'école qui est également un véritable lieu d'éducation, de socialisation, de construction de la citoyenneté, fondé sur des valeurs de solidarité, de coopération et de responsabilité.

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale est une personne ressource de l'école, il est garant des valeurs républicaines, son action ne prend tout son sens qu'en référence aux principes qui ont fondé l'école publique : l'égalité, la gratuité, la laïcité. Les DDEN affirment que la laïcité est un principe et une réponse au vivre ensemble et au vouloir ensemble avec nos différences. Ils considèrent que l'école constitue un enjeu politique central car la question scolaire rejoint la question sociale. Elle a un rôle prépondérant pour l'intégration des enfants dans la société, elle légitime le collectif et respecte l'identité de chacun. Les élèves construisent un destin commun ou se rencontrent, se respectent et s'enrichissent les différences d'origine sociale, culturelle, religieuse et où se fonde et se construit l'unité de la République.

Il est dommage que sur le secteur Vaulx-Milieu, Roche, Bonnefamille, Villefontaine, il n'y ait plus que 3 DDEN pour 21 écoles.

Rejoignez-nous, devenez DDEN partenaire de l'école.

Être DDEN est aussi un acte citoyen : c'est s'engager en investissant une partie de son temps au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

Contact et renseignements : dden-vf@laposte.net

Coup de projecteur...

Papillon vole !

L'Azuré du serpolet, de son nom scientifique *Phengaris arion*, est un petit papillon d'environ 4 cm d'envergure reconnaissable à ses ailes bleues sur le dessus et gris brun tacheté de noir sur le dessous.

On observe cette espèce en vol en juillet-août sur les secteurs enherbés bien exposés, là où croissent les thym et les origans, plantes hôtes des chenilles et sur lesquelles pond la femelle.

Les œufs sont déposés un à un sur les boutons floraux des origans, toujours à proximité d'une colonie de fourmis comme *Myrmica sabuleti*. La chenille consomme dans un premier temps les fleurs de la plante hôte jusqu'à sa troisième ou quatrième mue puis elle se laisse tomber au sol. Elle émet alors une odeur spécifique qui attire une fourmi. Après s'être nourrie de miellat (liquide sucré produit par la chenille), la fourmi l'emporte dans la fourmilière où la chenille consomme les larves des fourmis, puis se transforme en chrysalide jusqu'à l'éclosion du jeune papillon 10 mois plus tard, qui se hâte alors de sortir de la fourmilière.

Ce papillon régresse partout en Europe et a déjà disparu de plusieurs pays comme les Pays-Bas (depuis 1964) et l'Angleterre (1979). Il est devenu très rare en Belgique et très localisée au Luxembourg. En France, où elle est intégralement protégée, l'espèce a beaucoup régressé, en disparaissant récemment de Bretagne, de Normandie, d'Ile de France, du Nord Est, des Landes et du Centre du Pays.

En Rhône-Alpes l'espèce est également menacée et en Isère, le secteur du Nord-Isère regroupe la plupart des populations restantes connues.

Sur le territoire de Vaulx-Milieu, le long de la chaussée de l'étang au niveau du parc des 4 vents de Villefontaine, une parcelle abrite une des populations les plus importantes, identifiée lors d'inventaires menés avec la CAPI en 2018 (parcelle P5 en jaune sur la photo ci-dessous). Une gestion adaptée, encadrée par un écologue et menée par le service Espaces Verts-Voirie de la Communauté d'Agglomération, a permis de restaurer des surfaces supplémentaires qui favorisent la croissance des plantes hôtes des chenilles (parcelle P2). Enfin, une parcelle privée sur Vaulx-Milieu abrite également une forte population de l'Azuré. Le propriétaire a été informé de sa présence (parcelle P3).

En 2023, en partenariat avec la CAPI, la commune de Vaulx-Milieu s'est engagée à intégrer au périmètre déjà géré, deux parcelles de son territoire inscrites aux corridors biologiques, pour la préservation du papillon (parcelles P4 et P5). Les premières opérations vont consister en un broyage de la végétation arbustive qui a naturellement envahi les pelouses pour permettre aux herbacées et notamment à l'origan de prospérer à nouveau.



Parcelle P4

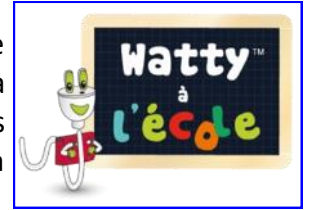


Parcelle P5

Watty à l'école

« Watty à l'école » ou comment enseigner L'Éducation au Développement Durable (EDD) de façon ludique et éducative

Les CE1 du GS7 mènent un projet autour de la connaissance et du respect de l'énergie et l'eau. Dans ce cadre, ils ont eu le plaisir d'être associés au programme « Watty à l'école », que la mairie de Vaulx-Mileu a entièrement financé. Grâce à Watty, les élèves de la classe de Mme Pereira ont accueilli 3 fois une animatrice pour des ateliers à thèmes.



La première intervention de Watty a permis de découvrir les différentes énergies (naturelles avec le pouvoir de l'eau, du soleil et du vent, le gaz et le charbon) ou artificielles (avec la biomasse, le nucléaire,...) et leurs impacts sur l'environnement. Les élèves ont découvert des moyens d'économiser l'énergie, l'eau, le lien entre l'eau et l'énergie, et les éco-gestes. À l'issue de cette intervention, ils ont reçu un jeu de cartes autour des énergies et des éco-gestes.

La seconde intervention avait pour thème les déchets. La classe a découvert le SMND, les moyens de mieux gérer nos déchets et de les diminuer, le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas... Les élèves ont adoré l'histoire de M. Poubelle et ont appris une chanson Des Enfantillages « Merci M. Poubelle ». Les élèves ont été très sensibles au temps de dégradation des déchets et à leur impact sur l'environnement. Un mégot de cigarette jeté au sol pollue 200 litres d'eau et met 2 ans à être totalement dégradé...

La troisième intervention avait pour thème l'eau. Les élèves ont fait des découvertes incroyables et ont reçu deux mousses pour économiser l'eau chez eux. Saviez vous qu'une tranche de pain de mie nécessite l'utilisation de 40 litres d'eau ? Il faut compter 36 000 litres d'eau pour pouvoir manger un steak de bœuf de 200 grammes...

Le programme Watty a permis une réflexion plus personnelle sur notre impact sur l'environnement. Les élèves ont mené un projet pour pratiquer les éco-gestes à l'école comme à la maison. Ainsi est né le projet que les élèves ont présenté au « concours-watty 2023 », le travail présenté est entièrement issu de leurs réflexions et de leurs investissements personnels. Les élèves ont ainsi participé à une action collective au niveau national et créé des belles œuvres d'art en développant leur imagination et leur créativité au service des apprentissages.

Les éco-gestes sont au cœur du travail des CE1 et ils ont à cœur de faire évoluer nos comportements. A vous de suivre l'exemple de super élèves très engagés et très motivés pour agir sur notre environnement.

Les CE1 du Groupe Scolaire E. Herriot vous racontent leurs efforts pour économiser l'énergie et l'eau

Economiser l'eau

« Pour arroser notre potager, nous récupérons l'eau des pots à eau de la cantine. Les dames de cantine ont mis un récupérateur et nous arrosons nos plantations avec ! Un beau geste pour la planète et pour nos salades ! »

Encore des économies d'eau...

« Dans les toilettes, on n'appuie pas sur le bouton poussoir alors que nos mains sont déjà savonnées et rincées. C'est inutile ! Cela gaspille un bien précieux que nous ne savons pas fabriquer.

De même, on ferme bien le robinet d'eau quand on a fini de l'utiliser ! »



Nos recyclages

« A l'école, comme à la maison, nous recyclons les stylos, feutres, marqueurs....C'est pour l'association Bic. Nous mettons les bouchons dans le récupérateur de l'Association « *Les Bouchons de l'Espoir* ». L'association les collecte et les envoie dans une usine vers Paris pour qu'ils soient recyclé. L'argent collecté aide les personnes qui souffrent de handicap ou de maladie. »

Le recyclage continue...

« Nous trions également nos déchets en classe. Watty nous a appris à trier nos déchets domestiques. Et, bientôt, nous aurons un point de compostage à l'école grâce au SMND et avec l'aide la mairie.

C'est notre classe qui pilote le projet ».



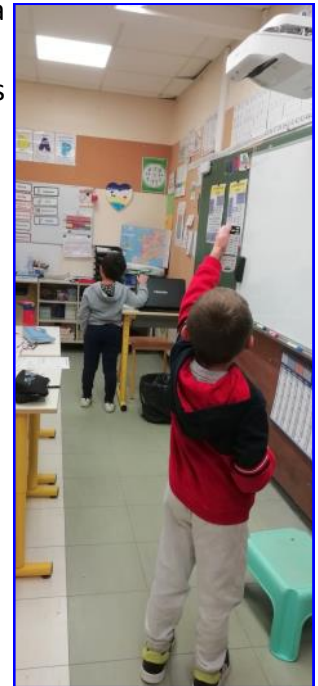
Économisons l'électricité

« Pensons à éteindre les lumières quand nous quittons la classe ! Et quand nous quittons l'école ! Au lieu d'utiliser de la lumière artificielle, nous ouvrons le volets pour profiter de la lumière naturelle.

De même, nous éteignons les ordinateurs après les avoir utilisés. Il est inutile de les laisser en veille !! »

Encore des économies d'électricité

« Nous éteignons l'ordinateur de la maîtresse et le VPI avant de quitter la classe. Il n'y a pas de petites économies, il n'y a que des grandes dépenses. »



Watty à 10 ans : Joyeux anniversaire



J'allume ma rue

La CAPI expérimente l'éclairage public à la demande

Dans la continuité de son projet d'extinction nocturne lancée en 2017, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère teste en 2023 l'application « J'allume ma rue ». Un concept qui permet aux habitants d'allumer l'éclairage public, avec leur téléphone, selon leurs besoins de lumière suivant le chemin qu'ils empruntent. Compétente en matière d'éclairage public, la CAPI est engagée depuis de nombreuses années dans la mise en œuvre d'un Plan Lumière, dans une politique ambitieuse en matière de développement durable, de réduction des consommations énergétiques annuelles et de valorisation des techniques innovantes.

En 2017, la CAPI a notamment expérimenté l'extinction nocturne totale ou sur certains secteurs sur des communes du territoire. 13 de ses communes avaient testé ce dispositif, avant qu'il soit étendu avec succès à l'ensemble de son territoire. Dans la continuité de cette démarche, l'Agglomération expérimente en 2023 le dispositif « J'allume ma rue ». Créé et développé en France en 2016 par une start-up, « J'allume ma rue » est une application numérique simple et innovante qui permet le pilotage de l'éclairage public. Le principe :

Permettre à l'habitant d'allumer via son téléphone les lampadaires d'un quartier, d'une rue pendant un laps de temps déterminé (15 minutes) lorsque l'éclairage public de sa commune est éteint la nuit. Le concept est simple, ludique et pratique. Il suffit d'activer la géolocalisation, de se connecter sur www.jallume.fr à l'aide de son smartphone, puis d'appuyer sur le bouton « lampe » et l'éclairage se met en route.

A la CAPI, l'extinction de l'éclairage public a lieu de 23h30 à 5h30 du matin sur certaines communes. Grâce au système de géolocalisation du téléphone, les lampadaires s'allumeront ainsi automatiquement en suivant l'itinéraire emprunté par l'habitant et s'éteindront au bout de 15 minutes. Sur notre territoire, le test sera déployé :

- ✓ Début avril au cœur des communes de Saint-Quentin-Fallavier, Saint Alban de Roche et Domarin ;
- ✓ Fin avril / début mai au niveau de la zone d'activité de Saint-Quentin-Fallavier.

Les enjeux de cette opération innovante :

- ✓ Des enjeux de bien être des habitants : en préservant la sécurité lors de leurs déplacements nocturnes, en faisant des habitants des acteurs de leur ville et de leur territoire, en leur permettant de s'impliquer et de contribuer à la qualité de vie du territoire.
- ✓ Des enjeux économiques : en réalisant des économies énergétiques grâce à l'allumage de l'éclairage public seulement lorsque cela est nécessaire ; en réduisant fortement la consommation d'électricité, la facture énergétique annuelle et les dépenses de fonctionnement.
- ✓ Des enjeux écologiques : en réduisant la pollution lumineuse nocturne et l'impact sur la biodiversité ou en respectant mieux les rythmes jour/nuit de la faune et la flore, de la vie animale ;



Dominique Berger, Vice-Président délégué aux voiries, espaces publics et éclairage :

« La CAPI est engagée depuis de nombreuses années dans la mise en œuvre d'un Plan Lumière ambitieux. Cette ambition se traduit par la mise en œuvre de dispositifs innovants. Cette expérimentation aura une triple finalité : réduire les consommations énergétiques en permettant d'allumer et d'éteindre à la carte les luminaires. C'est une manière de faire participer nos habitants et de continuer de leur offrir un haut niveau de service. »

Toutes les informations sur capi-agglo.fr

Comité de jumelage

Un souffle de jeunesse portugaise

Du mercredi 12 au dimanche 16 avril, notre commune, dans le cadre de son jumelage avec Durraès e Tregosa, a eu le plaisir d'accueillir un groupe de huit ados encadrés par quatre adultes. Dès leur arrivée à l'aéroport Saint-Exupéry nos amis portugais sont pris en charge dans les familles qui vont les héberger durant le séjour.

Mercredi soir, la municipalité organise un accueil officiel à la salle des fêtes où sont réunis autour de nos visiteurs quelques élus, les membres du comité de jumelage et les familles accueillantes.

Dominique Berger, maire, fait part de son vif plaisir à recevoir cette délégation, notamment des jeunes pour la première fois. Rogerio fait la traduction. Marie-Pierre Philibert, présidente du comité, s'exprime à son tour (en portugais s'il vous plaît) pour souhaiter à chacun la bienvenue et un séjour enrichissant. Après quoi nous partageons le dîner offert par la municipalité.

Jeudi journée lyonnaise. Tout au long de cette journée, guidé par Annick, le groupe découvre les richesses de cette belle ville, du « vieux Lyon » à Fourvière, visite ponctuée par une balade en vaporetto sur la Saône.

Vendredi journée partage convivial entre jeunes. Après une rapide découverte du village de marques, le groupe rejoint l'espace jeunes d'Aloha.

Accueillis par Pauline et ses animateurs, nos amis portugais partagent avec les jeunes Vaulxois un repas préparé par leurs soins. La découverte de notre village se fait ensuite sous la forme d'un jeu de piste entraînant tous les ados (en petits groupes mixtes) aux quatre coins de la commune. Cette journée se termine à la salle des fêtes autour d'un repas préparé par le comité de jumelage.

Samedi journée « sportive ». La matinée permet la découverte du Groupama Stadium de Décines. Le déjeuner confectionné par Madoune réunit pour la dernière fois comité de jumelage et amis Portugais. En raison du mauvais temps, l'initiation à la pétanque prévue au programme est remplacée par des jeux divers dans le gymnase. Après un goûter rassemblant tout le monde, c'est la dernière soirée dans les familles avant le retour au Portugal.

Dimanche matin, très tôt, destination Saint-Exupéry puis Durraes via Porto avec l'espoir de nouvelles rencontres toujours plus riches en partage.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait de ces journées d'échanges un très beau et prometteur succès, à commencer par la municipalité pour son implication généreuse et son soutien logistique et financier. Un grand merci également à l'équipe d'Aloha qui, par les activités proposées, a facilité les échanges malgré la barrière de la langue. N'oublions pas enfin de remercier les familles qui ont gentiment hébergé les jeunes et ont occupé leurs soirées.

Prochain rendez-vous à ne pas rater : notre traditionnelle sardinade le dimanche matin 2 juillet sous la halle.



Tennis de Table de Vaulx-Milieu (VMTT)

Le Tennis de Table de Vaulx-Milieu (VMTT) repart de l'avant

Le VMTT propose du tennis de table en loisir et en compétition avec des entraînements au gymnase de Vaulx Milieu le lundi et le jeudi de 18h à 20h.

La COVID avait mis en péril le club avec une perte importante d'adhérents, la question de continuer l'aventure se posait : presque plus de compétiteurs et de loisirs.

La saison 2021-2022 avait permis de récupérer 3 ou 4 adhérents supplémentaires, ce qui avait permis de redynamiser les entraînements et repartir dans une spirale positive.

Nous avons commencé la saison 2022-2023 avec 16 adhérents. Nous avons structuré nos entraînements, en particulier pour le créneau du lundi, ce qui nous permet aujourd'hui d'avoir un taux de présence important.

Nous comptons régulièrement 10 adhérents (voire plus) aux entraînements.

Le positif s'est retrouvé dans les compétitions : notre D2 qui peinait à se maintenir en 2021-2022 est montée cette année en D1 et est en passe de se maintenir avec déjà 2 victoires et un match nul. Nous avons même pris la décision de démarrer une 2ème équipe en D4 qui est une réussite sur le plan humain et des résultats.

Mais ce qui nous rend le plus heureux est l'implication de tous les adhérents dans la vie du club et la convivialité indispensable à toute association.

Même si tout repart dans le bon sens, des adhérents supplémentaires seraient les bienvenus. Venez nous rejoindre, que ce soit pour du loisir ou de la compétition.



Pétanque vaulxoise

L'année 2023 vient de commencer, et nous avons eu le plaisir de voir se confronter 31 équipes lors de notre premier concours organisé fin mars.

Nous avons profité d'une après-midi clémente pour nous rassembler au stade bouliste de la Gare. La plupart de nos fidèles adhérents étaient présents pour se disputer de belles parties.

Les inscriptions sont encore possibles jusqu'au prochain concours, le 6 mai à 14h.

Les entraînements se sont déroulés tout l'hiver, et ce presque tous les jours en après-midi, lorsque le temps le permettait.

N'hésitez pas à venir prendre contact lorsque vous voyez des pétanqueurs sur les jeux, le mardi et le jeudi après-midi.



La Récré du Sou et Le Sou des Mômes

Le 11 mars dernier la Récré du Sou (Ecoles Saint-Exupéry et Germaine Tillion) et le Sou des Mômes (Ecole GS7) ont allié leurs efforts pour vous proposer un carnaval nouvelle formule avec défilé et soirée dansante.

Placée sous le thème de la « monarchie revisitée », c'est entre deux averses mais sous une pluie de cotillons que le défilé est parti du stade en début de soirée pour arpenter les rues du village. Chevaliers et chevalresses, rois et reines, princes et princesses de toutes origines ont ensuite rejoint la salle des fêtes pour prendre possession de la piste de danse. Les grandes tablées décorées aux couleurs de la monarchie anglaise, de l'ancien régime, des sultans orientaux et des pharaons égyptiens ont suscité l'admiration des participants. C'est ainsi au milieu d'un joyeux bric-à-brac de pyramides, fleurs de lys, théières à fleurs et autres curiosités que petits et grands ont pu se restaurer grâce à la buvette organisée sur place. Pour la première fois un cocktail maison signature était proposé un lien avec le thème de la soirée : la marquise.

Merci à tous les participants qui ont fait de ce carnaval un succès et permis aux deux associations de se partager le bénéfice des ventes de la buvette qui finance en intégralité les projets des écoles (sorties et activités scolaires).

A ces bénéfices viennent s'ajouter pour la Récré du Sou ceux de la vente de bugnes du 26 février pour laquelle les commandes venant des habitants du village ont été nombreuses.

Si c'est avec regret que la Récré du Sou a dû annuler le loto prévu le 1er avril, nous préparons d'ores et déjà la Kermesse du vendredi 16 juin avec l'objectif d'en faire un événement aussi réussi que l'édition 2022.

Concernant le Sou des Mômes (GS Edouard Herriot), après 3 éditions annulées, nous sommes plus motivés que jamais pour vous retrouver le vendredi 23 juin lors de notre kermesse « Guiguette ».

Et pour cela nous avons besoin de vous : petits et grands, vous êtes tous invités à venir célébrer avec les enfants des écoles la fin d'année scolaire !

Les enfants vous proposeront la vente de tickets de tombola : ne ratez pas votre chance de décrocher l'un des (gros ou petits) lots que nous vous réservons ! Et n'hésitez pas à nous contacter (larecredusou@gmail.com) si vous souhaitez acheter des tickets pour vous-même ou vos proches.

Si la chance n'était pas de votre côté le 16 juin, si le cœur vous en dit ou si vous voulez doubler votre chance de remporter les gros lots n'hésitez pas à participer à notre tombola également (soudesmomes@gmail.com).



Comité des Fêtes : Inter quartier

Comme nous vous l'avions annoncé, une nouvelle manifestation se déroulera le samedi 13 mai dès 16h au stade de Vaulx-Milieu : Un inter quartier vaulxois ! Le village sera découpé en 3 quartiers qui s'affronteront sur 4 jeux + un fil rouge tout au long du parcours. Le principe, vous l'aurez reconnu pour la plupart, revivre le célèbre jeu TV des années 70 : Intervilles ! Et évidemment repartir avec le Trophée des gagnants qui sera remis en jeu les années prochaines. A notre grand regret, nous n'avons pas pu faire venir les vachettes mais nous avons préparé des défis, qui seront tout aussi drôles, surtout pour les spectateurs que nous attendons nombreux.

N'hésitez pas à venir habillés aux couleurs de votre quartier pour soutenir votre équipe dès 16h :

- ✓ L'équipe "bleu" : du Temple jusqu'à la rue du stade
- ✓ L'équipe "jaune" : du stade à la route de Vienne
- ✓ L'équipe "vert" : de la route de Vienne à Muissiat, Vert Village et Greenland.

Restauration et buvette sur place

On compte sur vous !!!

Si vous avez raté les inscriptions, contactez-nous à cdfvm38@gmail.com sait-on jamais, il reste peut-être des places.



Lune Soleil

Les activités de Lune Soleil à Vaulx-Milieu !

Pour les enfants : Le lundi de 17h30 à 18h30 c'est Yoga avec Audrey !

Cette année l'activité yoga pour enfant a repris doucement et cela tombe bien car c'est bien de douceur dont il est question ici !

Au sein d'un groupe de 4 participants, l'enfant apprend à se faire confiance, à se concentrer et à se détendre dans un lieu agréable où il n'y a pas de compétition...

Audrey Giacomini initie les enfants aux bases des postures logiques. Les mouvements du corps, ceux de la respiration et des 5 sens sont sollicités et coordonnés.

Présentée de façon amusante, au fil des saisons, chaque séance alterne postures dynamiques et apaisantes, intègre de la création collective, des jeux de groupes, des contes, et de la méditation.

Musiques douces et instruments aident chacun à bien respirer.

Le mélange des âges permet la coopération et le partage des apprentissages dans la confiance et la bonne humeur. Une heure privilégiée en début de semaine pour bien la débiter !



Pour les adultes : le lundi de 9h45 à 10h45 c'est la méthode Feldenkrais avec Joëlle !

La méthode Feldenkrais est une approche corporelle inventée par Moshé Feldenkrais (1904/1984). Elle permet de prendre conscience de notre corps à travers le mouvement et de retrouver ses capacités oubliées à cause de nos mouvements répétitifs et (trop) habituels. La méthode s'adresse à toute personne quelque en soit son âge et sa forme physique et ne requiert aucune expérience particulière dans le domaine du mouvement. Elle permet de gagner en bien-être grâce à la dissipation de nos tensions musculaires.

La méthode permet de ressentir et utiliser le soutien et la solidité de notre squelette. Cela permet de faire l'expérience de plus de stabilité, de solidité et de confiance en soi. Ce travail permet de ressentir au plus profond de soi qu'il y a toujours une autre manière de faire que celle que l'on croyait unique et inéluctable.



Le mardi c'est Yannick !

Pour un yoga respectueux du corps de chacun, tout en douceur et toujours à l'écoute Yannick propose un cours le mardi matin. Neufs personnes assidues se retrouvent avec joie pour un cours collectif mais adapté à chacune comme le veut le yoga !

Enfin le jeudi soir de nouveau Joëlle !

En fin de journée pour aborder au mieux la fin de semaine et le weekend, pour se détendre et relâcher les tensions du quotidien Joëlle vous invite à pratiquer un yoga doux ! Celui-ci mobilise vos muscles en douceur et va détendre profondément votre corps et apaiser votre esprit grâce à la combinaison souffle et mouvement. Les relaxations sont des bulles de douceurs que l'on s'offre et tout cela dans la joie !!!

ACCA

Les arbustes grandissent

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) protège la faune et la flore.

Pour se faire elle met en place des égrenoirs, des abreuvoirs etc....

De plus pour leurs assurer un couvert, il y a quatre ans nous avons planté dans le marais 2 500 arbustes sur deux parcelles d'un ha chacune.

Voici aujourd'hui ce qu'ils sont devenus.



Dimanche 19 mars dernier, c'était notre interclub !

Le bilan est vraiment satisfaisant. Grâce à l'aide de nombreux adhérents et parents, on peut même dire que l'évènement a été un succès !

Nous avons accueilli 247 judokas de 17 clubs, ainsi que leurs parents et encadrants, dans la convivialité et le bon esprit sportif qui font l'image du JCNI.

Alors merci à tous ces bénévoles, qui ont aidé à l'installation du gymnase et des tatamis, ainsi qu'au rangement, qui ont tenu les buvettes intérieure et extérieure, l'accueil, qui ont participé à l'organisation et à l'arbitrage de la compétition, qui ont confectionné des gâteaux pour la buvette... merci à vous tous !

Merci également à tous les clubs qui ont répondu présent à notre invitation.

Et bravo à nos jeunes judokas qui ont porté haut les couleurs du club à domicile.

On remet ça en 2024 !

Les résultats

Mini-poussins :

- ✓ Romain DUCREUX : 2ème
- ✓ Léon CHAILLOU : 3ème
- ✓ Alice POUILLET : 2ème
- ✓ Katarina DOMIC : 1ère
- ✓ Iliano MARTIN-DARLAY : 2ème
- ✓ Elena NOGUES-CALVI : 1ère
- ✓ Lya GHANDI : 3ème
- ✓ Louane VARRAUD : 1ère
- ✓ Ayden PERRIER : 3ème
- ✓ Samuel LOURENCO : 1er
- ✓ Owen RIGOLLIER : 2ème
- ✓ Norah JEGO-HEURTEBISE : 2ème

Poussins :

- ✓ Talya PERRIER : 3ème
- ✓ Mia SAGER : 2ème
- ✓ Solène TEYSSIER : 3ème
- ✓ Thibaud MONNIER : 3ème
- ✓ Ethan ESSERRE : 3ème
- ✓ Gabin PRIETO : 3ème

Nos judokas **baby** du JCNI ont également participé entre eux à l'évènement. Ils ont présenté une démonstration de tout ce qu'ils avaient appris, avant de faire à leur tour une mini compétition comme les plus grands. Ils ont tous eu la médaille d'or !



Pour rappel !

Maltraitance animale – Quelques rappels sur la législation

La législation actuelle réprime :

- ✓ l'atteinte volontaire à la vie d'un animal à l'article R.655-1 du Code Pénal
- ✓ les mauvais traitements infligés aux animaux domestiques à l'article R.654-1 du Code Pénal
- ✓ les actes de cruauté et sévices graves commis envers les animaux à l'article 521-1 du Code Pénal.

La dernière infraction étant un délit, elle est passible de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.



Infos diverses

Un coup de fil ?

Notre village vient d'accueillir une nouvelle couturière au 28 route de Vienne. Après la naissance de son petit garçon la maman a repris son activité de couturière. Créations de vêtements, retouches, ameublement (habillage de chaises, fauteuils).

Elle vous attend dans son atelier ouvert tous les jours sauf mercredi et week-end.

Vous pouvez également la retrouver sur son site internet ou prendre rendez vous par téléphone au 06 67 68 07 71.



Marché du vendredi matin

Vendredi matin, ne prévoyez rien il y a le marché sous la halle !!!

Le légumier, la bouchère charcutière, la fromagère et les spécialités andalouses vous attendent de 7h30 à 12 h. Venez avec eux passer un bon moment et profitez-en pour goûter leurs différents produits frais.

Vous pourrez aussi écouter la dernière blague du légumier toujours présent pour distraire les clients. Pensez-y, venez nombreux, ils vous attendent.



Rappel PanneauPocket

Vous souhaitez être alertés des évènements en cours ou à venir concernant la commune ? Être informés des manifestations des prochains jours ?

Alors l'application PanneauPocket est faite pour vous. Téléchargez-la sur votre téléphone et vous recevrez une notification à chaque nouvelle information.



L'agenda

- ◆ **Lundi 8 mai** : Commémoration et Marché aux saveurs (HAL)
- ◆ **Samedi 13 mai** : Inter quartiers associations (STA)
- ◆ **Samedi 20 mai** : Fédéraux simple de sport boule qualifications championnat de France (STA/KIO)
- ◆ **Dimanche 21 mai** : Fédéraux simple de sport boule qualifications championnat de France (STA/KIO)
- ◆ **Samedi 3 juin** : Concert Accord Sensible à l'église
- ◆ **Dimanche 4 juin** : Vide grenier du CSV (STA)
- ◆ **Samedi 10 juin** : Fête de l'été (HAL)
- ◆ **Vendredi 16 juin** : Kermesse de la Récré du Sou (STA)
- ◆ **Samedi 17 juin** : Concours de pétanque (GAR) / Spectacle théâtre Enfants / Ados de la Scène Vaulxoise (SDF)
- ◆ **Vendredi 23 juin** : Kermesse du Sou des Mômes au GS E. Herriot
- ◆ **Dimanche 25 juin** : Spectacle théâtre Enfants / Ados de la Scène Vaulxoise (SDF)
- ◆ **Vendredi 30 juin** : Gala ADVN au Médián de St Quentin-Fallavier
- ◆ **Samedi 1 juillet** : Cinéma en plein air organisé par le CME (HAL) / Gala ADVN au Médián de St Quentin-Fallavier
- ◆ **Dimanche 2 juillet** : Sardinade du Comité de Jumelage (HAL)
- ◆ **Vendredi 7 juillet** : Concours de pétanque semi -nocturne (STA)
- ◆ **Vendredi 14 juillet** : Fête des classes en 3 (STA)

Prochain Vaulx Nouvelles dans 3 mois

Mairie de Vaulx-Milieu - 7 place de l'Eglise - 38090 VAULX-MILIEU - Tél. 04 74 94 27 64 - www.vaulx-milieu.fr

Directeur de publication: Dominique Berger/Rédaction et conception graphique: commission information communication/Impression: Imprimerie des Alpes (38)